

L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS.

Mardi dernier l'association des entrepreneurs donnait sa fête annuelle consistant en un banquet dans des sleighs avec un promenade pour terminer dignement la journée. Environ quatre-vingt sleighs se mirent en rang sur la Place d'Armes et le défilé commença. La première voiture, attelée à quatre chevaux portait les officiers de l'association, MM. Louis Allard, président, Echevin Brunet, vice-président, A. H. Lapiere, secrétaire, et Elie Plante, trésorier. Dans la seconde, à quatre chevaux également se trouvaient les officiers du club des entrepreneurs: MM. Byrd, président, Stephenson, secrétaire, Lyle, Houghton et Sreet. Puis venait une voiture attelée en double, avec un troisième cheval en flèche, suivie des autres voitures, attelages doubles et simples, tandems, etc. La procession défila par la rue St. Jacques, le Beaver Hall, les rues Ste. Catherine, Peel, Windsor, St. Antoine, des Seigneurs et Notre-Dame. Cette dernière rue conduisit nos promeneurs jusqu'à la Longue Pointe. Les hôtels sur le parcours étaient gaiement décorés; et après un court séjour à la Longue Pointe, la procession se reforma et rentra en ville par le chemin Papineau, les rues Ste. Catherine, St. Laurent et St. Lambert.

Dans la soirée, à huit heures, l'association offrait à de nombreux invités un banquet somptueux au St. Lawrence Hall. M. Louis Allard, présidait, ayant à sa droite M. Aldéric Quimet, orateur des Communes et à sa gauche M. Taillon; à la table d'honneur prenaient place MM. James McShane, Boucher de la Bruère, L. O. David, E. Lareau, C. A. Cornellier, J. E. Robidoux, J. K. Ward, Wm. Clendinning et autres à droite et de l'autre côté MM. Lynch, Jos. Tassé, F. Vanase, G. A. Nantel, Ph. Roy, P. E. Leblanc, etc. Les autres tables étaient présidées par MM. D. H. Henderson, Wm. Rutherford, Jos. Brunet, C. J. Charlebois, R. Chartrand, Ludger Cousineau, Wm. Byrd, J. R. Savignac et Elie Plante. Les convives, au nombre d'environ trois cents, firent honneur au menu parfaitement servi; puis après le dessert, on commença par boire la santé de la Reine et du Gouverneur Général, auxquelles on fit honneur en sujets loyaux.

Après ces santés obligées M. le président proposa en fort bons termes la santé de la Législature Provinciale et fut secondé par MM. J. K. Ward & C. A. Cornellier, dont les discours furent très applaudis; les honorables MM. McShane et Taillon et M. L. O. David répondirent. La reproduction de ces discours et de ceux qui suivirent, sortirait, du cadre de ce journal; aussi nous nous contenterons d'indiquer sommairement la portée. Par une coïncidence singulière si elle n'était pas préméditée, tous les membres de la législature provinciale présents furent appelés à proposer des santés ou à y répondre. Et l'occasion était favorable pour obtenir d'eux sans même le leur demander une expression d'opinion sur les questions intéressant l'association et les mesures que cette dernière se propose de demander à la législature. M. Allard,

en proposant avec un tact exquis la santé des invités, exposa en quelques mots la nature de ces mesures: d'abord, l'abrogation de l'article du code refusant à l'entrepreneur le droit d'interroger un propriétaire en justice sur une question d'extras à un contrat écrit, ensuite la simplification de la procédure requise pour assurer à l'entrepreneur ou au fournisseur un privilège sur les constructions qu'ils bâtissent. De tous les députés présents, seuls, MM. Taillon et Lareau, deux admirateurs du vieux droit français, firent quelques réserves; les autres exprimèrent carrément leur opinion que la loi devait être amendée dans le sens indiqué.

A la santé des invités, répondirent MM. Lynch, Robidoux et Lareau.

La santé de la Construction fut proposée par MM. Wm. Clendinning et Ph. Roy; MM. G. A. Nantel et John S. Hall, y répondirent.

Puis M. P. E. Leblanc proposa la santé de l'Association des entrepreneurs et MM. Brunet, Cousineau et Savignac, y répondirent en termes très heureux.

Enfin, après la santé de la presse, proposé par M. J. W. Hughes, et à laquelle MM. J. D. Archambault et R. Lemieux répondirent, les convives se séparèrent enchantés de leur soirée, qui, nous n'en doutons pas, aura pour l'association d'heureux résultats.

Il n'est que juste de rendre hommage ici au mérite des organisateurs de la fête, et surtout des organisateurs du banquet, MM. Emm. St. Louis, D. H. Henderson, Alph. Lapiere, L. Cousineau, O. M. Lavoie, J. W. Hughes, R. Chartrand, James Simpson, A. Gaboury, C. I. Charlebois, J. W. R. Brunet, E. C. Munt, Frs. Fournier, J. R. Savignac, P. Didier et Jos. Lambert. M. Henry Hogan, l'habile propriétaire du St-Lawrence Hall, mérite aussi les plus grands éloges pour la manière dont la partie matérielle de la fête du soir a été exécutée. Nous n'avons jamais assisté à un banquet plus exquis, mieux ordonné ni mieux servi.

METAUX

Sur le marché de Londres, le cuivre a pris encore une fois la hausse; il ouvrait lundi à £76 pour Chili en barre et fermait le même jour à £78 5 s. ferme comptant pour disponible. A la clôture on offrait £78 10 s. pour livraison en mars. Il n'y a eu de transactions que sur 400 tonnes, faute de vendeurs. L'effet de cette hausse sur le marché de New-York a été extraordinaire. Les transactions ont commencé à 1 c. de hausse sur les cours de samedi et la hausse a atteint dans la journée 1 c. par livre.

Les cours pour livraison immédiate ont été 17.35; pour février on a payé de 17 à 17.45; 17.65 c. pour mars, 17.50 pour avril, de 16.80 à 17.40 pour mai et 17.25 pour juin et juillet. Les transactions ont couvert environ 1,250,000 livres. A la clôture les vendeurs demandaient 18c. pour toutes livraisons. Un grand nombre d'engagements de fret ont été faits pour expédition à Londres, tant par les lignes régulières que par vapeurs spéciaux; un seul vapeur en prend 2,500,000 livres.

Le *Journal of Commerce* de New-York dans sa revue des métaux sur cette place constate une hausse de 1c par livre sur le cuivre du lac Supérieur. Il ajoute: "Les énormes exportations de cuivre qui ont eu lieu pendant la semaine ont éveillé l'attention des métallurgistes; on estime que, dans le mois courant, il a été expédié de New-York de sept à huit millions de livres de cuivre fin, et les expéditions de cuivre brut et de *matte* de l'Arizona et du Montana, se montent probablement à quatre ou cinq millions de livres en sus. Le plomb a été irrégulier pendant plusieurs jours, sans changement notable dans les cours excepté un raffermissement des prix à livrer, mais vers la fin de la semaine il est devenu ferme pour tout de bon quoique sans beaucoup d'activité. Il clôture tranquille entre 4.87½ et 5c. Le seul changement dans les fontes est une plus grande fermeté sur les marchés de l'Ouest, vu la rareté des existences qui est due au manque de combustible. Dans l'Ouest, le marché est plus facile."

LES CIDRES CONGELÉS.

M. Lechartier a lu à l'Académie des sciences un important travail sur la congélation des cidres.

Deux questions distinctes sont traitées et résolues dans cette étude: 1o En appliquant la congélation aux cidres, on peut extraire à l'état de glace pure une partie de l'eau qu'il contient et obtenir ainsi une véritable concentration de liqueur.

Les cidres légers et de saveur agréable, traités de cette manière, se rapprochent beaucoup par leur couleur foncée, leur force et leur saveur, des meilleurs crus de la Normandie. Les résultats annoncés par M. Lechartier ont été confirmés par deux séries de dégustations effectuées dans les concours de l'Association pomologique de l'Ouest, à Versailles et au Havre. On obtient ainsi des résultats tout différents de ceux que pourrait produire une addition de sucre qui ne peut avoir pour effet que d'élever le titre en alcool; par la congélation on concentre tous les principes provenant de la pomme, en même temps que la saveur et l'arôme...

L'opération ne présente aucune difficulté, Après un refroidissement suffisamment prolongé, on laisse écouler le liquide non congelé pour le séparer des cristaux de glace. Au début, on recueille un liquide dont la densité est bien supérieure à celle du primitif. Cette densité ne varie pas pendant tout le temps que la température de la masse reste inférieure à 32 degrés. Lorsque la glace commence à entrer à fusion, la densité de la liqueur diminue jusqu'à devenir égale à celle de l'eau pure. En prolongeant l'action du froid sur le cidre, en ralentissant le réchauffement du mélange et la fusion partielle de la glace, on peut obtenir à volonté des boissons de densité et de richesses variables, tout en séparant des cristaux de glace pure qui par leur fusion donnent une eau incolore ne contenant que 3 millièmes de leur volume d'alcool.

Avec les cidres de densité comprise entre 1008 et 1012 et dosant 4,5 à 5,6 pour 100 d'alcool, on obtient des liqueurs de densité 1017 à 1017, dosant 7 à 8 pour 100 d'al-

cool et contenant encore de 2 à 2½ onces d'extrait sec par pinte.

2o Il a été reconnu par des expériences effectuées sur des moûts et des cidres contenant depuis 1 pour 100 jusqu'à 6,75 pour 100 d'alcool qu'une congélation poursuivie à 0 degré F pendant 212 heures ne détruit pas les ferments qu'ils contiennent. On observe tout d'abord un ralentissement dans la fermentation, mais l'application du froid dans les conditions précédentes est impuissante à donner à une liqueur sucrée contenant du ferment la propriété de se conserver sans transformation ultérieure lorsqu'elle est ensuite conservée à la température ordinaire.

Loterie Nationale

CLASSE D.

Tirages, le troisième mercredi de chaque mois.

Le 9me tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 15 Fév. '88

A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

\$60,000.00

PREMIERE SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
2 Immeubles.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....	de 800	8,000
15 Ameublements.....	de 200	3,000
20 Ameublements.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 " d'argent.....	de 20	20,000
1,000 " ".....	de 10	10,000
2,147 lots valant.....		\$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE

Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	de 500	1,000
4 Moulins à battre.....	de 250	1,000
50 Chaines d'or.....	de 40	2,000
1,000 Services de toilette.....	de 5	5,000
1,057 lots valant.....		\$10,000

25 cents le billet.

Le secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

Bureaux: 19, rue St-Jacques

MONTREAL, CANADA.

LA CIE DE TELEPHONE BELL

DU CANADA

ANDREW ROBERTSON, W. F. SISE
Président. Vice-président.
P. SLATER, Secrétaire-Trésorier.

Bureau principal à Montréal.

Cette compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$10 et au-dessus. Ces instruments sont protégés par les brevets que possèdent la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations, et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications téléphoniques, avec le bureau de télégraphe le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à manufacturer toutes sortes d'appareils électriques. Pour détails complets s'adresser au bureau de la compagnie à Montréal.